



## JEUNE INSTALLÉ : SAVOIR GÉRER SES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES (1 jour)

### OBJECTIFS

Maîtriser la gestion de son exploitation et savoir répondre aux procédures administratives applicables.

### PROGRAMME

#### Jeudi 13 avril

Savoir répondre aux exigences réglementaires applicables à son exploitation :

- L'imposition des résultats agricoles : revenus catégoriels, pluriactivité, le Micro-BA, le réel, formulaire à remplir, les crédits d'impôts...
- La TVA : savoir déclarer sa TVA, la télédéclaration...
- Aspects sociaux de son exploitation : éléments de calcul des cotisations MSA, les échéances, descriptifs de prestations sociales, la modification de la surface mise en valeur dans son exploitation



**Jeudi 13 avril 2017**



**À Auch (Gers - 32)**

**Intervenant :** Charleyne BARTHOMEUF, formatrice ADEAR32.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**FORMATION :** Jeune installé : savoir gérer ses formalités administratives.

**DATES :** Jeudi 13 avril 2017.

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**ENTREPRISE :** .....

**ADRESSE :** .....

**CODE POSTAL :** ..... **COMMUNE :** .....

**TELEPHONE :** .....

**EMAIL :** .....

**DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :** .....

**PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :** .....

- Chef d'exploitation       Cotisant(e) solidaire  
 Salarié(e)                       Porteur de projet  
 Autre, précisez .....

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

J'ai pris connaissance des conditions générales.

Fait à ..... Le .....  
Signature :

### VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....  
.....  
.....

#### Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 20 euros avant le 30 mars** à l'adresse suivante :



**ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers**

1 rue Dupont de l'Eure  
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :  
05 62 05 30 86 ou à [adear32@free.fr](mailto:adear32@free.fr).



## FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

## JEUNE INSTALLÉ : SAVOIR GÉRER SES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

### INFORMATIONS PRATIQUES :

#### Public

Agriculteurs et porteurs de projet.

#### Pré-requis

Aucun.

#### Lieu et horaires

13 avril à l'ADEAR 32, 1 rue Dupont de l'Eure, 32000 Auch. De 9h30 à 17h30.

#### Repas de midi

Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

#### Coût et prises en charge

Coût de la formation : 1€. La totalité du coût de la formation peut être pris en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (agriculteurs et porteurs de projet).

Salariés : Le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA. Dans ce cas, nous consulter.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Pour cela, une attestation d'éligibilité doit être demandée au "Point Accueil Installation" de la Chambre d'Agriculture de votre département. Merci de joindre l'original de cette attestation à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

#### Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.

